



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUILLET 2024

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le 2 juillet deux-mille-vingt-quatre, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président du C.C.A.S.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
Mesdames Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, Monique LAFAY et Laurence MICHAUD.
Messieurs Yannick JANNIN, Daniel BUFFY, Jean-Claude ROZIER, Jean-Claude RUDE et Michel MERCIER

Absent :

Absent excusé :

Procuration : ADOH Marie-Noële donne pouvoir à MERONI Isabelle, COELHO Jenny donne pouvoir à MICHAUD Laurence, PAIN Philippe donne pouvoir à BUFFY Daniel, RUDE Marie-Rose donne pouvoir à Jean-Claude ROZIER.

Monsieur Jean-Claude ROZIER est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Le Président du C.C.A.S précise aux membres du C.C.A.S que le nouveau point « Aide financière permanente » est rajouté à l'ordre du jour.

1. AFFAIRES SOUMISES A VOTES

1.1 Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 9 avril 2024

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale soumet au Conseil d'Administration le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S du 9 avril 2024 qui a été adressé aux membres le 24 juin 2024 par courrier ou par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations. Il n'y a pas d'observation.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à l'UNANIMITE ADOPTENT le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 9 avril 2024.

1.2 Aide financière permanente

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que différentes demandes d'aide sociale sont faites auprès du C.C.A.S. de la commune de Bâgé-Dommartin.

Celles-ci seront étudiées par la commission permanente au préalable.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration accepte à l'UNANIMITE le versement d'aide financière aux personnes en difficulté sous certaines conditions, pendant toute la durée restante du mandat.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'UNANIMITE :

- Le versement d'une aide financière pour le paiement de différentes demandes (factures de soins médicaux, factures EDF, eau, ordures ménagères, loyer, cantine, frais garderie périscolaire, etc...)

Les aides seront mandatées au compte 6561 « secours d'urgence » et versées aux organismes demandeurs.

2. BILAN REPAS DES AINES

Le 28 avril 2024, le repas des aînés de Dommartin, a eu lieu à la salle polyvalente de Dommartin.

- 53 personnes ont participé (43 aînés et 10 membres du C.C.A.S.) au repas et 19 personnes ont pris à emporter.
- 5 repas ont été réglés directement au restaurateur

Les Gaudrioles	Restaurant	52 repas des aînés : 1924 €	2 329,00 €
		15 repas des aînés à emporter : 405 €	
	Auchan	Fournitures diverses	88,34 €
	Animation		620,00 €
		Total	3 037,34 €

3. DOSSIERS D'AIDES SOCIALES

3.1 Informations dossiers aides sociales légales

	Dossiers
Aide sociale frais d'hébergement	16 - 11
Obligation alimentaire	16 - 11
Aide sociale frais d'hébergement	16 - 03
Obligation alimentaire	16 - 03
Obligation alimentaire	16 - 03
Aide sociale frais d'hébergement (renouvellement)	03 - 08
Aide sociale frais d'hébergement (renouvellement)	02 - 02

4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1. La commission d'urgence s'est réunie le 24 juin.

- Plusieurs dossiers d'aides financières ont été étudiés :
 - o Aide financière pour le règlement des frais de cantine et ordures financières
 - o Aide financière pour le règlement d'une facture hospitalière
- Plusieurs demandes de logement d'urgence par les services sociaux, mais cela n'est pas possible actuellement pour la commune.
- Demande d'aide pour véhiculer un jeune autiste jusqu'à Marboz. Information a été donnée de contacter l'association « GEM L'ENVOL » de Bourg-en-Bresse.

2. Demande de l'Adapei pour l'opération « Brioches ». Pas de participation de la commune et du C.C.A.S. pour cette opération.

3. Courrier et mail de remerciements pour le versement de la subvention de la part des Restos du Cœur et de la Banque Alimentaire.

4. Repas des aînés de Dommartin.

- Suite aux travaux du pôle communal à partir de début janvier 2025, la salle polyvalente ne sera plus disponible pendant l'année 2025. La question se pose pour le lieu du repas
 - o Le boulodrome ?
 - o Salle de réception à Bâgé-la-Ville ?
 - o Salle polyvalente de Dommartin (il faudra déménager tout le matériel de la garderie) ?
 - o Regroupement avec les aînés de Bâgé-la-Ville ?
- Il est proposé d'arrêter de livrer les repas.
- Une demande sera faite au comité des fêtes de Bâgé-la-Ville pour partager la salle des fêtes de Bâgé-la-Ville lors du repas des aînés afin de rassembler les 2 repas. Il sera proposé aux aînés de Dommartin de les véhiculer à Bâgé-la-Ville. Ce sujet sera revu en septembre.

La séance est levée à 19h30

Secrétaire de séance

Jean-Claude ROZIER



Le Président du C.C.A.S.

Christian BERNIGAUD

